

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

INSPECTION GÉNÉRALE

Service communication
B.P. V 160
Tél : 27 20-22-24-68
Fax : 27 20-21-15-93



Réf. N°3678 MENA / IGEN / COM



Revue de Presse

DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Thème de l'année scolaire 2023-2024

**« Soyons des citoyens responsables
pour une école de qualité »**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION



**BONNE RENTRÉE
À TOUS**



L'actu en bref



Secteurs Education Nationale, Enseignement Technique, Santé et Femme, Famille et Enfant: « la grève annoncée est illégale et inopportune. » P. 10 Anzoumana CISSÉ

Des syndicats ont décidé de “déchirer” la trêve sociale 2 signée le 8 août 2022. Et ce, en dépit de tous les avantages dont ils jouissent. Ils entendent débrayer à partir de demain mardi 15 octobre pour des revendications relatives au paiement de primes trimestrielles. Il s'agit de 8 syndicats de l'Education Nationale; de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle; des Affaires sociales; de la Femme, de la Famille et de l'enfant et du secteur de la santé. Les initiateurs de cette grève appartiennent tous à des centrales et faitières signataires de la trêve sociale de 2022 -2027 du 8 août 2022. En Côte d'Ivoire, le droit de grève est reconnu et bien inscrit dans la Constitution ivoirienne. Mais, elle doit être plutôt le dernier recours, lorsque toutes les négociations ont échoué. Au regard des différentes sorties, cette grève est purement et simplement illégale. Car, ne respectant pas les procédures dans les services publics, telles que prescrites par la loi n° 92-571 du 11 septembre 1992.

La grève annoncée est illégale et inopportune : « La majorité des enseignants se désolidarisent et privilégient le dialogue. » P.10 AC

Les enseignants dans leur grande majorité disent NON à la grève annoncée par leurs collègues les 15, 16 et 17 octobre prochains. Ils l'ont signifié à la ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, le Pr Mariatou Koné, hier dimanche 13 octobre au sortir d'une séance de travail. Le secrétaire général du Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (MIDD), Paul Gnogbo, dit ne pas être concerné par cette grève. Il a demandé aux membres de sa formation syndicale de faire confiance à la ministre, qui est leur porte - parole auprès du gouvernement. M. Gnogbo a souligné que pour sa formation, les revendications peuvent se faire sans manifester des états d'humeur et qu'il importe de privilégier le dialogue. Ces engagements ont été salués par la ministre Mariatou Koné. Elle a réitéré à ses hôtes sa volonté de valoriser la fonction enseignante et d'en faire le principal pilier du rayonnement de l'école ivoirienne.



Grève annoncée dans le primaire et le secondaire : « La majorité des enseignants se désolidarisent et privilégient le dialogue. » P.08 Sercom Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

Les enseignants dans leur grande majorité disent NON à la grève annoncée, les 15, 16 et 17 Octobre prochains. Ils l'ont signifié le dimanche 13 Octobre au sortir d'une séance de travail avec la ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, professeur Mariatou Koné. Pour le porte-parole du Collectif des Syndicats de l'Enseignement du 1^{er} Degré, (CSE-ID), Jérôme Ourizalé, le dialogue est aussi la seule voie qui vaille. Et « Quand on a obtenu des choses par la négociation, il faut laisser le temps à l'administration, à l'Etat de réfléchir ». Le Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (Le MIDD), à travers son leader, Paul Gnobo, a demandé aux uns et aux autres syndicalistes, de faire confiance à la ministre de tutelle qui est leur porte-parole auprès du gouvernement.



Fonction publique / Grève annoncée des fonctionnaires : « Quelles sont les réelles motivations des syndicats initiateurs? » P. 06 F.K.

Ces dernières années, le président de la République Son Excellence Alassane Ouattara a accordé une attention soutenue aux préoccupations des fonctionnaires et agents de l'Etat. Cependant, en dépit des avancées notables quant à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, certains syndicats des secteurs : Education nationale ; Affaires sociales ; Femmes, famille et enfants; Santé ; enseignement technique et formation professionnelle, annoncent une grève. Cette dernière porte sur : la promulgation de la loi 2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique (SGFP); l'opérationnalisation du Comité Consultatif de la Fonction Publique ; la finalisation et la mise en œuvre par le Gouvernement de la réforme du système d'imposition des salaires consacrant la suppression de la Contribution Nationale (CN); l'instauration d'une prime exceptionnelle au profit de la revalorisation de l'indemnité contributive au logement des Fonctionnaires et Agents de l'État, etc. Dans un tel contexte et

surtout au regard de toutes ces réalisations et bonnes dispositions du Gouvernement à traiter les revendications et doléances sectorielles, pourquoi une grève ?



Alépé / Rentrée scolaire 2024-2025 : « La Fondation PFO offre une nouvelle école primaire aux populations. » P.11 BONI Vaugelas (Correspondant régional).

Une nouvelle Ecole Primaire Publique (EPP), composée de trois classes, d'un bureau pour le Directeur et de latrines pour les enseignants et leurs apprenants, vient d'ouvrir ses portes au quartier village d'Alépé. C'est une réalisation de la Fondation Pierre Fakhouri Organisation (PFO). La cérémonie de remise des clés de cette école, dont la première pierre a été posée en 2022, s'est déroulée le vendredi 11 octobre 2024, à Alépé. Cette infrastructure est, en effet, l'aboutissement heureux des démarches menées auprès de cette Fondation par le député d'Alépé et Secrétaire général de ladite Fondation, N'Cho Christophe. Accorder plus de chance aux enfants de ce quartier en âge d'aller à l'école, qui étaient obligés de parcourir de longues distances pour rallier leurs établissements tel était l'ambition du parlementaire.

Grève annoncée du 15 octobre dans le primaire et le secondaire des syndicats rencontrent Mariatou Koné. » P.12 Dominique FADEGNON

Selon son Service de Communication, la ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a rencontré hier dimanche 13 octobre 2024, les syndicats non signataires du préavis de grève déposé par leurs homologues, les 15, 16 et 17 octobre 2024 prochain. Pour le MIDD, le Mouvement des instituteurs pour la défense de leurs droits n'est pas en grève. Son leader, Gnobo Paul a demandé aux syndicalistes de faire confiance au Ministre Mariatou Koné qui demeure leur porte-parole auprès du gouvernement. Il les a rassurés qu'en sa qualité de leader, il suit de très près, la question de l'obtention des primes. Pour sa part, Mariatou Koné a réitéré à ses hôtes et aux enseignants en général, sa volonté de valoriser la fonction enseignante et d'en faire le principal pilier du rayonnement de l'Ecole ivoirienne. À noter que les syndicats CEPENSI, ESEF-CI, FESAPPCI, SYNESCI, FEFR-CI, MESEF-RS, COSEF-CI et PFEF n'ont pas daigné effectuer le déplacement.

Education-Formation, Santé et Affaires sociales / Malgré la création du Comité consultatif de la Fonction Publique : « Des syndicats déterminés à faire grève ce mardi, pour la prime d'incitation ». P.12 Dominique FADEGNON

La CEPENSCI de Bli Blé ; le CSE1DCI d'Akaffou Pierre ; la COSEFCI d'Achi Edoukou ; l'ESEFCI de Arnaud Kouadio Boka ; la FEFRCI de Zondé Zoko Stéphane ; la FESAPPCI de Kaba Sory ; la MESEF-SR d'Achi Béché Toussaint ; la PFEF de Kla Alain Charles ; et le SYNESCI d'Ekoun Kouassi sont, entre autres, des syndicats et Fédérations de syndicats qui ont affiché leur détermination à aller à la grève, prévue courir du mardi 15 au jeudi 17 octobre 2024. Issus de l'Education-Formation (Intersyndicale des syndicats du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation / IS-MENA), de la Santé et des Affaires sociales, ces syndicats ont tenu une conférence de presse, le samedi 12 octobre 2024, à Abidjan. Ils ont exigé du gouvernement, la prise d'une décision pour le paiement d'une prime trimestrielle d'incitation, aux agents desdits secteurs. Ils n'entendent pas reculer malgré l'installation officielle, le jeudi 10 octobre 2024, du Comité consultatif de la Fonction publique, qui devrait plancher sur cette prime.

Grève annoncée dans le secteur Education-Formation : « Une liste de grévistes ouverte. » P.12 DOUH Stéphane (Correspondant Régional)

Une dizaine de syndicats du monde de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ont lancé un mot d'arrêt de travail pour ces mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2024. Des leaders syndicaux engagés dans ce mouvement de débrayage s'activent pour mobiliser les membres de leurs syndicats. Face à la menace de paralysie des enseignements, les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP), et les chefs d'établissements sont tenus de remonter toutes les informations liées à la grève, à la Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation d'Aboisso, dans les brefs délais. Il a été demandé l'ouverture d'une liste de grévistes.

Adzopé / Rentrée scolaire/ « L'association “Awalé-Adonkoi Fontenay” soulage des parents d'élèves. » P.12 Arsène LOHOURÉ

Au cours d'une cérémonie organisée le mercredi 02 octobre dernier, plusieurs parents d'élèves du village d'Adonkoi, dans le département d'Adzopé, ont été soulagés par l'Organisation non gouvernementale (ONG) “Awalé-Adonkoi Fontenay”. Ils ont reçu de nombreux kits scolaires destinés à être mis à la disposition de leurs enfants, dans le cadre de la rentrée scolaire 2024-2025. À cette occasion, la présidente Aline Mambo, a indiqué que la remise des kits scolaires est

désormais une tradition et que ce geste vient pour contribuer à la formation des enfants et des parents du village.

Presse en ligne

SOCIÉTÉ / Yamoussoukro : La Fondation Houphouët-Boigny sensibilise des élèves sur les médias sociaux. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'intelligent d'Abidjan

SOCIÉTÉ / Les lycéennes de Bocanda sensibilisées sur les grossesses en cours de scolarité. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP

SOCIÉTÉ / Le syndicat des enseignants du primaire dénonce des intimidations avant une grève annoncée. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP

FAITS DIVERS / Le meilleur éducateur du Gontougo meurt dans un incendie à Bondoukou. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP

SOCIÉTÉ / Éducation, Santé et Protection sociale : La réaction du gouvernement à l'annonce d'une grève prévue pour les 15, 16 et 17 octobre. Publié le lundi 14 octobre 2024 | Fratmat.info

SOCIÉTÉ / Grève dans l'éducation : La majorité des enseignants opte pour le dialogue et rejette la grève. Publié le lundi 14 octobre 2024 | Fratmat.info

SOCIÉTÉ / Dialogue MENA-Syndicats : Huit organisations déclinent l'invitation au dialogue. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | Fratmat.info

SOCIÉTÉ / Éducation- Mariatou Koné inaugure quatre collèges de proximité dans le Gbêkê. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'Intelligent d'Abidjan

SOCIÉTÉ Bouaké- U-Report offre 200 kits scolaires aux écoliers de l'EPP Ballo N'Guessan. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'Intelligent d'Abidjan

Détente

Caricature



23^{ème} Année — N°7428

Lundi 14 octobre 2024

PREMIÈRE PAGE

L'épreuve du terrain

Etape importante avant l'élection présidentielle tant attendue d'octobre 2025. Comme annoncé, il y a quelques jours, c'est ce samedi 19 octobre 2024 qui débute les opérations de révision de la date électorale. Faut-il le rappeler, c'est une tradition du processus électoral qui cristallise l'attention des acteurs politiques concernés, en premier chef, les Ivoiriens en âge de voter, dont 80% d'au moins 18 ans.

Par Charles Sanga

Page 2

FONCTION PUBLIQUE

Grève annoncée dans plusieurs secteurs

La majorité des syndicats disent NON !

Des grèves illégales et sans fondement

Tournée de mobilisation dans les bases du RHDP

Cohésion retrouvée dans le Gboklè



Koné Kafana :

"Je repars confiant quant à notre victoire en 2025"

Oumé

Touré Aya Virginie engage les chefs traditionnels



Worodougou

Bouaké Fofana mobilise les responsables politiques

Beugré Mambé à l'inauguration d'un complexe hôtelier à Marcory :



"La Côte d'Ivoire est une destination économique incontournable"

Lutte contre la fuite du cacao ivoirien

La douane intercepte 33 camions de cacao dans le Bafing

Coopération numérique

La Côte d'Ivoire et la Guinée signent deux importants accords



SECTEURS EDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, SANTÉ ET FEMME, FAMILLE ET ENFANT

La grève annoncée est illégale et inopportune

ANZOUMANA Cissé

Des syndicats ont décidé de "déchirer" la trêve sociale 2 signée le 8 août 2022. Et ce, en dépit de tous les avantages dont ils jouissent. Ils entendent débrayer à partir de demain mardi 15 octobre pour des revendications relatives au paiement de primes trimestrielles. Il s'agit de 8 syndicats de l'Education nationale ; de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ; des Affaires sociales ; de la Femme, de la Famille et de l'enfant et du secteur de la santé.

Les initiateurs de cette grève appartiennent tous à des centrales et faïtières signataires de la trêve sociale de 2022-2027 du 8 août 2022. En Côte d'Ivoire, le droit de grève est reconnu et bien inscrit dans la Constitution ivoirienne. Mais, elle doit



Le Premier ministre est ouvert au dialogue. (Ph. DR)

être plutôt le dernier recours, lorsque toutes les négociations ont échoué. Au regard de leurs différentes sorties, cette grève est purement et simplement illégale. Car, ne respectant pas les procédures de grève dans les services publics, telles que prescrites par la loi n° 92-571 du 11 septembre 1992 fixant les modalités de la grève. En tout cas, cette grève est inopportune, dans la mesure où le dialogue social, entamé et consacré par le protocole d'accord et les textes internationaux, n'a jamais été rompu. Des comités de dialogue sectoriels, institués par décret, ont été installés dans tous les ministères techniques. A cela s'ajoute la mise en place du Comité du dialogue social dans la Fonction publique et l'installation du Comité Consultatif de la Fonction Publique le jeudi dernier à la Primature.

En dehors de la mise en place de ces organes du dialogue social, la ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto, et la ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le Pr Mariatou Koné échangent régulièrement avec ces 8 signataires de la trêve sociale. L'on se demande donc quelle est la motivation réelle de ces syndicats. Ont-ils un agenda caché à travers ce mouvement de grève ? En tout état de cause, ils sont tous des fonctionnaires et ils devront gérer toutes les conséquences qui découleront de

cés soixante-douze heures d'arrêt de travail. Rappelons que le gouvernement ivoirien a honoré tous ses engagements pris lors de la signature de la trêve sociale qui s'élevait à plus de 1,100 milliards de FCFA sur la période 2022-2027 à hauteur de 99%. Il s'agit de la promulgation de la Loi 2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut général de la Fonction publique (SGFP); l'opérationnalisation du Comité Consultatif de la Fonction publique ; la finalisation et la mise en œuvre par le Gouvernement, de la réforme du système d'imposition des salaires consacrant la suppression de la Contribution Nationale (CN); l'instauration d'une prime exceptionnelle au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat en activité et à ceux ayant fait valoir leurs droits à la retraite ; la revalorisation de l'indemnité de transport des fonctionnaires et agents de l'Etat; la revalorisation des allocations familiales par enfant pour tous les fonctionnaires et agents de l'Etat; l'extension du bénéfice de l'indemnité contributive au logement aux fonctionnaires et agents de l'Etat qui n'en bénéficiaient pas et la revalorisation de l'indemnité contributive au logement. Il est important que ces syndicats intègrent que le gouvernement ivoirien est un gouvernement responsable. Et ne cède sous aucune pression d'une quelconque formation syndicale. Les différentes revendications sectorielles sont traitées par les ministères techniques et celles transversales sont gérées dans le cadre du Comité Consultatif de la Fonction publique avec le Premier ministre. **AC**



GRÈVE ANNONCÉE DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

La majorité des enseignants se désolidarisent et privilégient le dialogue

Les enseignants dans leur grande majorité disent NON à la grève annoncée par leurs collègues les 15, 16 et 17 octobre prochains. Ils l'ont signifié à la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, le Pr Mariatou Koné, hier dimanche 13 octobre au sortir d'une séance de travail à son cabinet au Plateau. Le secrétaire général du Mouvement des instituteurs pour la défense de leurs droits (MIDD), Paul Gnogbo, dit ne pas être concerné par cette grève. « Le MIDD n'est pas en grève. Faites confiance en notre syndicat », a-t-il rassuré la ministre Mariatou Koné. Il a indiqué que sa formation syndicale

fait confiance en la ministre qui est leur porte-parole auprès du gouvernement. M. Gnogbo a souligné que les revendications peuvent se faire sans manifester des états d'humeur. Même son de cloche du côté du SYNEPPCI (Syndicat national de l'enseignement primaire public de Côte d'Ivoire). Pour son premier secrétaire général adjoint Ernest Koutou, point n'est question d'arrêter les cours. « Nous avons rencontré le mercredi dernier tous nos secrétaires généraux et régionaux et la décision qui a sanctionné nos travaux est que le SYNEPPCI est pour la prime, mais dans la négociation ». Quant au

Collectif des Syndicats de l'enseignement du 1er degré (CSE-ID), signataire de la grève de demain mardi, il a finalement décidé de tourner le dos à ses compagnons. Cette formation syndicale dit privilégier le dialogue. Selon les représentants des trois faitières, le nombre de leurs syndiqués représentent environ 80% de l'effectif des enseignants de Côte d'Ivoire. Des engagements salués par la ministre Mariatou Koné. Elle a réitéré à ses hôtes sa volonté de valoriser la fonction enseignante et d'en faire le principal pilier du rayonnement de l'école ivoirienne. Ac

Grève annoncée dans le primaire et le secondaire

La majorité des enseignants se désolidarisent et privilégient le dialogue

Les enseignants dans leur grande majorité disent NON à la grève annoncée par leurs confrères les 15, 16 et 17 Octobre prochains.

Ils l'ont signifié le dimanche 13 Octobre au sortir d'une séance de travail avec leur ministre de tutelle, la ministre Mariatou Koné.

"Le MIDD, le mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits n'est pas en grève. Faites confiance à votre syndicat.

Faites confiance à madame le ministre qui est notre porte-parole auprès du gouvernement. Votre leader que je suis, travaille et suis de très près la question de l'obtention des primes" a dit Paul Gnobo, le secrétaire général du MIDD pour qui la revendication peut se faire sans manifester des états d'humeur.

Même son de cloche du côté du SYNEPPI, le Syndicat National de l'enseignement primaire public de Côte d'Ivoire

Pour son premier secrétaire général adjoint Ernest Koutou, point n'est question d'arrêter les cours: "Nous avons rencontré mercredi dernier tous nos secrétaires généraux et régionaux et la décision qui a sanctionné nos travaux est que le SYNEPPI est pour la prime, mais dans la négociation. Vu que le comité national de dialogue social de la fonction publique a été mis en place pour poursuivre les négociations. En conclusion nos secrétaires gé-

néraux ont décidé de ne pas suspendre les cours".

Le CSE-ID, le Collectif des Syndicats de l'enseignement du 1er Degré, également signataire du préavis de grève, a finalement décidé de "tourner le dos" à ses compagnons. Le dialogue est aussi pour lui la seule voie qui vaille: "Quand on a obtenu des choses par la négociation, il faut laisser le temps à l'administration, à l'Etat de réfléchir. C'est ce que nous dirons demain lundi 14 Octobre

à nos camarades au cours d'une réunion que nous avons convoquée. Et, rassurez-vous, nous prendrons ensemble des décisions dans l'intérêt supérieur de la nation" s'est confié Jérôme Durizalé, son porte-parole.

À en croire les représentants de ces 3 faitières, le nombre de leurs syndiqués représente environ 80% de l'effectif des enseignants.

Des engagements salués par la ministre Mariatou Koné

Elle a réitéré à ses hôtes et aux enseignants en général sa volonté de valoriser la fonction enseignante et d'en faire le principal pilier du rayonnement de l'école ivoirienne.

Sercom Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation



Fonction publique/ Grève annoncée des fonctionnaires Quelles sont les réelles motivations des syndicats initiateurs ?

Ces dernières années, le président Alassane Ouattara a accordé une attention soutenue aux préoccupations des fonctionnaires et agents de l'Etat. Chose paradoxale, en dépit des avancées notables quant à l'amélioration de leurs conditions de vie de travail, certains syndicats de fonctionnaires des secteurs : Education nationale ; Affaires sociales ; Femmes, famille et enfants ; Santé ; enseignement technique et formation professionnelle annoncent une grève. A priori, si le droit de grève est conféré par des textes et lois celle annoncée ces syndicats des secteurs susmentionnés a un caractère illégal. D'une part, parce que ce débrayage ne respecte nullement la procédure de grève dans les services publics telle que prescrite par la loi n° 92-571 du 11 septembre 1992 qui en fixe les modalités. D'autre part, ce qui surprend, à plus d'un titre, c'est que les initiateurs de la grève annoncée appartiennent aux centrales et fédérations syndicales signataires de l'accord portant trêve sociale 2022 - 2027, signée le 08 août 2022. Du coup, l'on s'interroge sur les vraies intentions des initiateurs de cette



Madame Anne Desirée Ouloto, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration.

grève annoncée quand on sait que le Gouvernement a honoré ses engagements pris lors de la signature de la trêve sociale qui

que cette grève est inopportune dans la mesure où le dialogue social, entamé et consacré par le protocole d'accord et les textes institutionnels, n'a jamais été rompu : institution des comités sectoriels de dialogue social par décret suivi de leur mise en place dans tous les ministères ; existence du comité de dialogue social dans la Fonction Publique ; installation du comité consultatif de la Fonction Publique ; rencontres périodiques de madame la Ministre d'Etat avec les 08 signataires de la trêve sociale.

Ces actions qui contredisent les syndicats...

Il est bon de rappeler que depuis l'accession au pouvoir du président Alassane Ouattara, le gouvernement a pris une batterie de mesures et de décisions au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat. Il s'agit entre autres de : la promulgation de la loi 2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique (SGFP) ; l'opérationnalisation du Comité Consultatif de la Fonction Publique ; la finalisation et la mise en œuvre par le Gouvernement, de la réforme du système d'im-

position des salaires consacrant la suppression de la Contribution Nationale (CN) ; l'instauration d'une prime exceptionnelle au profit des Fonctionnaires et Agents de l'Etat en activité et à ceux ayant fait valoir leurs droits à la retraite ; la revalorisation de l'indemnité de transport des Fonctionnaires et Agents de l'Etat ; la revalorisation des allocations familiales par enfant pour tous les Fonctionnaires et Agents de l'Etat ; l'extension du bénéfice de l'indemnité contributive au logement aux Fonctionnaires et Agents de l'Etat qui n'en bénéficiaient pas ; la revalorisation de l'indemnité contributive au logement pour l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, etc. Dans un tel contexte et surtout au regard de toutes ces réalisations et des bonnes dispositions du Gouvernement à traiter les revendications et doléances sectorielles des Fonctionnaires et Agents de l'Etat à caractères financiers y compris les primes, l'on s'interroge légitimement sur les réelles motivations d'une grève dans un tel contexte. Nous y reviendrons.

F.K.



ALÉPÉ/ RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2024

La Fondation PFO offre une nouvelle école primaire aux populations

Une nouvelle Ecole primaire publique (Epp), composée de trois classes, d'un bureau pour le Directeur et des latrines pour les enseignants et leurs apprenants, vient d'ouvrir ses portes au quartier village d'Alépé. C'est une réalisation de la Fondation Pierre Fakhouri organisation (PFO). La cérémonie de remise des clés de cette école, dont la première pierre a été posée en 2022, s'est déroulée le vendredi 11 octobre 2024, à Alépé.



L'Inspectrice de l'enseignement préscolaire a reçu symboliquement les clés de cette nouvelle école. (Ph.DR)

Cette infrastructure est, en effet,

l'aboutissement heureux des démarches menées auprès de cette Fondation par le député d'Alépé et Secrétaire général de ladite Fondation, N'Cho Christophe. Pour l'élue, il s'est agi, à travers la Fondation PFO, d'accorder plus de chance aux enfants de ce quartier en âge d'aller à l'école, qui étaient obligés de parcourir de longues distances pour rallier leurs établissements.

Adja Narcisse, le chef d'Alépé, a exprimé sa reconnaissance au donateur.

Ouraga Eugénie, Inspectrice de l'enseignement préscolaire, cheffe de la circonscription d'Alépé, a particulièrement remercié le député d'Alépé pour toutes ses actions en faveur de l'école. Elle a rappelé que le parlementaire a déjà construit trois classes à l'Epp de Kossandji-4, réhabilité l'Epp Kossandji-2 et fait ouvrir un Centre d'éducation communautaire à Tebikoi.

Elle n'a pas omis qu'il a offert plus de 500 tables-bancs à de nombreuses écoles, durant ces deux dernières années.

Le sous-préfet d'Alépé, Gue Alain, s'est également réjoui de la construction de cette nouvelle école. Il a souhaité qu'elle soit une école de référence dans la circonscription, avec un enseignement de qualité. Non sans conseiller aux enseignants de veiller sur les locaux.

BONI Vaugelas
(Correspondant régional)

GRÈVE ANNONCÉE DU 15 OCTOBRE DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

Des syndicats rencontrent Mariatou Koné

Des syndicats non signataires du préavis de grève déposé par leurs homologues, les 15, 16 et 17 octobre 2024, ont rencontré, à Abidjan, la ministre de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation, Mariatou Koné, le dimanche 13 octobre 2024, selon son service de Communication.

« Le Midd, le Mouvement des instituteurs pour la défense de leurs droits, n'est pas en grève. Faites confiance à votre syndicat. Faites confiance à madame le ministre qui est notre porte-parole auprès du gouvernement. Votre leader, que je suis, travaille et suit de très près la question de l'obtention des primes », a noté Paul Gnobo, le Secrétaire général (Sg) dudit syndicat.

La même trompette sera embouchée par le Syndicat national de l'enseignement primaire public de Côte d'Ivoire (Sneppci) à travers son premier Secrétaire général adjoint (Sga), Ernest Koutou : « Nous avons rencontré, le mercredi dernier, tous nos Secrétaires généraux et régionaux, et



Mariatou Koné (au centre) a rencontré des syndicats. (Ph. Dr)

la décision qui a sanctionné nos travaux est que le Sneppci est pour la prime mais dans la négociation, vu que le Comité national de dialogue social de la Fonction publique a été mis en place pour poursuivre les négociations. En conclusion, nos Secrétaires généraux ont décidé de ne pas suspendre les cours ».

Jérôme Ourizalé, Sg du Syndicat autonome des enseignants du primaire public de Côte d'Ivoire (Saeppci), qui a parlé au nom du Collectif des syndicats de l'enseignement du 1^{er} degré

(Cse-1d), n'a pas suivi un vent contraire.

Mariatou Koné a réitéré à ses hôtes et aux enseignants en général, sa volonté de valoriser la fonction enseignante et d'en faire le principal pilier du rayonnement de l'École ivoirienne.

À noter que les syndicats Cépeni, Esef-CI, Fesappci, Synesci, Fefr-CI, Mesef-rs, Cosef-CI et Pfef n'ont pas daigné effectuer le déplacement.

Dominique FADEGNON



GRÈVE ANNONCÉE DANS LE SECTEUR EDUCATION-FORMATION

Une liste de grévistes ouverte

Une dizaine de syndicats du monde de l'Education nationale et de l'alphabétisation ont lancé un mot d'arrêt de travail pour ces mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2024. Des leaders syndicaux engagés dans ce mouvement de débrayage s'activent pour mobiliser les membres de leurs syndicats. Face à la menace de paralysie des enseignements, les Inspecteurs d'enseignement primaire et du préscolaire (lepp), et les chefs d'établissement scolaire sont tenus de remonter

toutes les informations liées à la grève, à la Direction régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation d'Aboisso, dans les brefs délais. Il a été demandé l'ouverture de listes de grévistes. Pour ce faire, chaque chef d'établissement a tenu une réunion express à l'effet d'informer son personnel. Selon les informations recoupées, les enseignants perçoivent la mise en garde telle une "tentative d'intimidation" qui ne saurait les freiner dans l'élan de faire aboutir leurs revendications re-

latives, entre autres, au paiement d'une prime trimestrielle et au reversement des ponctions salariales de 2018 à 2020.

Dans le même contexte, il y a eu mise en garde des potentiels grévistes contre les recommandations de la ministre de l'Education nationale et de l'alphabétisation, Mariatou Koné.

DOUH Stéphane
(Correspondant régional)

EDUCATION-FORMATION, SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES/ MALGRÉ LA CRÉATION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE LA FONCTION PUBLIQUE

Des syndicats déterminés à faire grève ce mardi, pour la prime d'incitation

La Cepensci de Bli Blé ; le CseIdci d'Akaffou Pierre ; la Cosefci d'Achi Edoukou ; l'Esefci de Arnaud Kouadio Boka ; la Fefrci de Zondé Zoko Stéphane ; la Fesappci de Kaba Sory ; la Mesef-Sr d'Achi Béché Toussaint ; la Pfef de Kila Alain Charles ; et le Synesci d'Ekoun Kouassi sont, entre autres, des syndicats et Fédérations de syndicats qui ont affiché leur détermination à aller à la grève, de ce mardi 15 au jeudi 17 octobre 2024.

Issus de l'Education-Formation (Intersyndicale des syndicats du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation/ Is-Mena)), de la Santé et des Affaires sociales, ces syndicats ont tenu une conférence de presse, le samedi 12 octobre 2024, à Abidjan, au cours de laquelle ils ont exigé du gouvernement la prise d'une décision pour le paiement d'une prime trimestrielle d'incitation aux agents desdits secteurs. Ils n'entendent pas reculer malgré l'installation officielle, jeudi 10 oc-



David Bli Blé (en casquette) est le porte-parole des mécontents. (Ph. Dr)

tobre 2024, du Comité consultatif de la Fonction publique, qui devrait plancher sur cette prime.

« Depuis deux (2) ans, la trêve sociale était liée à la mise en place de ce Comité. Ce n'est pas à la veille de la grève que nous allons nous laisser distraire. Nous avons déposé le préavis depuis un mois à peu près. Il n'y a pas eu de réaction. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Le Comité consultatif de la Fonction publique, avec une densité de sujets

à l'ordre du jour et l'absence de chronogramme, ne nous rassure pas sur le traitement diligent de notre revendication », a expliqué le porte-parole David Bli Blé, qui a demandé aux autorités d'apporter des solutions idoines à leurs préoccupations, « en mettant de côté les menaces et toutes les formes d'intimidation ».

Dominique FADEGNON



ADZOPÉ/ RENTRÉE SCOLAIRE

L'association "Awalé-Adonkoï Fontenay" soulage des parents d'élèves

Plusieurs parents d'élèves du village d'Adonkoï, dans le département d'Adzopé, ont été soulagés par l'Organisation non gouvernementale (Ong) "Awalé-Adonkoï Fontenay", le mercredi 2 octobre 2024, au cours d'une cérémonie. Dans le cadre de la rentrée scolaire 2024-2025, ils ont reçu de nombreux kits scolaires afin de les mettre à la disposition de leurs enfants.

A cette occasion, selon nos sources, la présidente d'"Awalé-Adonkoï Fontenay", Aline Mambo, a indiqué que la remise des kits scolaires est désormais une tradition. « Notre association "Awalé-Adonkoï Fontenay" reste toujours à vos côtés pour participer activement au bien-être et à la réussite de nos enfants », a-t-elle affirmé. Avant d'expliquer que « ces enfants que nous accompagnons aujourd'hui, sont les bâtisseurs de la nouvelle Côte d'Ivoire. Ils deviendront les dirigeants de demain : ministres, Directeurs de société, députés, architectes et bien plus encore ». Pour Aline Mambo, l'avenir des enfants du village d'Adonkoï sera une réussite, dans la mesure où « ils portent en eux, le renouveau de notre pays ». Poursuivant, elle a fait savoir que ce geste vient également pour contribuer à la formation des enfants et des parents du village. « Je tiens à rappeler que cette aide est rendue possible grâce à la générosité des nombreux visiteurs de nos stands, qui achètent nos produits et soutiennent notre cause », a-t-elle souligné. Et d'adresser ses remerciements aux autorités françaises, notamment celles de la commune de Fontenay-Sous-Bois.

Arsène LOHOURE



Ces nombreux enfants pourront désormais affronter sereinement la rentrée scolaire. (Ph. Dr)



AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE

Leader de l'information de proximité



SOCIÉTÉ / Yamoussoukro : La Fondation Houphouët-Boigny sensibilise des élèves sur les médias sociaux. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'intelligent d'Abidjan



© L'INTELLIGENT D'ABIDJAN PAR ATAPOINTE
FONDATION FELIX HOUPHOUËT BOIGNY DE YAMOUSSOUKRO
JEUDI 12 DECEMBRE. YAMOUSSOUKRO.

Dans le cadre de la deuxième édition de l'émission radiophonique "Les Cracks de la Paix", un concours de culture générale, de slam et de dessin destiné aux élèves des établissements scolaires du département de Yamoussoukro, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la

Recherche de la Paix a organisé une journée de formation interactive sur l'usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux, à destination des participants dudit concours. Cela s'est déroulé le samedi 12 octobre 2024, lors du lancement de cette 2e édition, au sein de la Fondation portant le même nom.

Venus de 15 établissements secondaires de Yamoussoukro, ces élèves ont été sensibilisés aux dangers liés à une mauvaise utilisation d'Internet et des réseaux... [suite de l'article sur L'intelligent d'Abidjan](#)



SOCIÉTÉ / Les lycéennes de Bocanda sensibilisées sur les grossesses en cours de scolarité. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP

Bocanda (AIP) - Les lycéennes du département de Bocanda (Centre-Est, région du N'Zi) sont la cible d'une campagne de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité menée par les autorités préfectorales et sanitaires afin qu'aucun cas de grossesse ne soit enregistré au cours de cette année scolaire 2024-2025.

Lors de la première séance qui a eu lieu le 7 octobre 2024 au Lycée moderne, le préfet Aboh Koffi Jérôme et le médecin chef du service action sanitaire du district, Dr Konan Augustin, ont exhorté les jeunes filles à faire du slogan "zéro grossesse" leur crédo pour ne pas écourter leur scolarité.

« Ce n'est pas normal que des élèves de Sixième qui ont 10, 11, 12 ou 13 ans tombent enceintes. Je vous demande de vous consacrer uniquement à vos études et d'éviter les comportements qui peuvent mettre fin à votre parcours scolaire », a conseillé Dr Konan, appelé affectueusement "le docteur des élèves".

Il a invité toutes celles qui ne peuvent pas se passer de rapports sexuels à prendre contact avec les services du médico-scolaire pour être mises sous contraceptif, afin d'éviter les grossesses précoces.

Le préfet Aboh a, quant à lui, demandé aux apprenantes de s'abstenir de tout rapport sexuel avant l'âge de la majorité, voire avant d'obtenir le Baccalauréat.

« Des gens vont vous taquiner, vont vous parler. Ne les écoutez pas et ne jouez pas à ce jeu-là. Tant que vous n'avez pas 18 ans, vous n'avez pas le BAC, restez tranquilles car c'est un jeu réservé aux grandes personnes. Vous êtes encore trop jeunes et votre corps n'est pas encore bien formé. Si vous prenez une grossesse, vous allez en souffrir. Comment voulez-vous qu'une élève de 11 ans qui est elle-même une enfant puisse s'occuper d'un bébé ? », a-t-il interrogé. Il a promis que d'autres séances de sensibilisation auront lieu les jours à venir dans le but d'éradiquer ce fléau qui gangrène l'Ecole ivoirienne.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, une trentaine de grossesses en cours de scolarité a été enregistrée dans les établissements scolaires de la ville de Bocanda.

(AIP) / kkc/kkp/cmas



SOCIÉTÉ / Le syndicat des enseignants du primaire dénonce des intimidations avant une grève annoncée. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP

Vavoua- Le secrétaire général du Syndicat des enseignants du primaire public de Côte d'Ivoire (SYEPPCI), Chérif Drissa, a dénoncé, vendredi 11 octobre, des intimidations visant les enseignants syndiqués en raison d'un mot d'ordre de grève réclamant l'octroi d'une prime aux fonctionnaires du secteur éducation-formation

Lors d'une tournée de mobilisation dans la région du Haut-Sassandra, Drissa a affirmé que le gouvernement devrait plutôt dialoguer avec les onze faîtières des syndicats éducatifs plutôt que d'utiliser des mesures coercitives pour faire échouer la grève. "Au lieu de déployer une grosse batterie d'énergie pour faire pression sur les chefs de services, le gouvernement ferait mieux d'ouvrir des discussions", a-t-il déclaré.

Des enseignants présents à la réunion ont rapporté avoir été menacés par leurs supérieurs hiérarchiques.

Le secrétaire général Drissa a également informé ses camarades que des responsables des ministères de l'éducation et de la formation effectuaient des tournées pour convaincre les chefs de services de s'opposer à la grève.

Selon lui, des inspecteurs de l'enseignement et des chefs d'établissements auraient reçu des instructions pour intimider les enseignants grévistes.

Les responsables syndicaux, en visite à Vavoua, se sont dits ouverts au dialogue et ont appelé les ministères concernés à privilégier les échanges avec les faïtières à l'origine du mot d'ordre de grève.

M. Drissa a rappelé que le préavis de grève déposé le 14 septembre 2024 visait à engager des négociations avec le ministère, mais les revendications n'ont pas été satisfaites jusqu'à présent.

Les onze faïtières du secteur éducation-formation prévoient une grève de trois jours à partir du 15 octobre 2024 sur l'ensemble du territoire national, avec l'octroi d'une prime comme revendication principale.

sk/acc/haa



FAITS DIVERS / Le meilleur éducateur du Gontougo meurt dans un incendie à Bondoukou. Publié le dimanche 13 octobre 2024 | AIP



© AIP PAR K.H
INCENDIE DU MARCHÉ D'ABOBOTE
LUNDI 9 DÉCEMBRE 2013. ABOBOTE (ABIDJAN). LE FEU A RAVAGÉ UNE GRANDE PARTIE DU MARCHÉ D'ABOBOTE

Bondoukou- Désigné comme le meilleur éducateur de la région du Gontougo, Belem Salifou, exerçant au Lycée moderne 1 de Bondoukou, est mort dimanche 13 octobre 2024 aux environs de 3H du matin, calciné dans un incendie survenu à son domicile.

Selon les sapeurs-pompiers, l'opération d'extinction de feu et de mise en sécurité ont été effectuées pour circonscrire le drame.

Lors de la survenue de cet incendie, il a bravé le feu pour faire sortir sa femme et ses trois enfants. Il est ensuite retourné dans la maison pour retirer un document, certainement important. Ce déplacement lui a été fatal. Il a été fauché par le feu et n'est plus ressorti, selon des informations recueillies sur place.

L'ampleur des flammes a empêché un secours immédiat, au grand dam de sa femme et des voisins. Le corps, en partie calciné de la victime, a été enlevé par les services des pompes funèbres, après le constat de la police.

Cette mort cruelle jette l'émoi dans le milieu éducation/formation qui perd un bras valide, un agent exemplaire. Son charisme et son acharnement au travail lui ont valu l'amour, à la fois de ses responsables que de ses collègues et des élèves.

Selon le proviseur du Lycée moderne 2 de Bondoukou, Akpa Séraphin, Belem Salifou était un excellent agent, toujours prêt à la tâche.

En 2022, il n'avait pas hésité à faire barrage aux intimidations de personnes munies d'armes blanches qui prenaient régulièrement d'assaut le Lycée moderne 1 et 2 de Bondoukou, pour agresser et détrousser les élèves de leurs portables et numéraires.

Belem Salifou a conquis les cœurs et a été récompensé le 7 juin 2024 par la direction régionale de l'Education et de l'Alphabétisation (DRENA), lors de la première édition de la Journée de l'excellence et du mérite tenue à la préfecture de Bondoukou. Il a reçu le prix du meilleur éducateur de la région du Gontougo.

nmfa/cmas

SOCIÉTÉ / Éducation, Santé et Protection sociale : La réaction du gouvernement à l'annonce d'une grève prévue pour les 15, 16 et 17 octobre. Publié le lundi 14 octobre 2024 | Fratmat.info



La ministre Anne Ouloto

Le gouvernement ivoirien a réagi avec fermeté face à l'annonce d'une grève prévue pour les 15, 16 et 17 octobre 2024. En effet, plusieurs organisations syndicales des secteurs de l'Éducation-Formation, de la Protection Sociale et de la Santé projettent d'observer un arrêt de travail de 72 heures sur l'ensemble du territoire national.

Dans un communiqué, la Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée

Ouloto indique que cette décision est en violation des dispositions de la loi n°92-571 du 11 septembre 1992. Loi qui régit les modalités de la grève dans les services publics

Malgré les efforts consentis par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord portant sur la trêve sociale, conclu avec les centrales syndicales pour la période 2022-2027, et en dépit de l'existence de cadres de dialogue permanents, ces arrêts de travail risquent de mettre en péril la paix sociale. Le gouvernement, qui prône un nouveau paradigme de dialogue social pour résoudre les préoccupations des fonctionnaires et agents de l'État, dénonce ces préavis de grève et les condamne fermement.

Dans son communiqué, la Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto, appelle les fonctionnaires des secteurs concernés à se désolidariser de ces actions. Avant de les exhorter à assurer la continuité du service public durant cette période, conformément à leurs obligations statutaires.

Rappelant également que la procédure de grève doit respecter un cadre légal, elle a prévenu que tout non-respect expose les contrevenants à des sanctions pécuniaires et disciplinaires, ainsi qu'à d'éventuelles poursuites pénales en cas de violence ou de voies de fait.

Cette prise de position claire du gouvernement vise à préserver le climat de paix sociale et à encourager l'usage des mécanismes de dialogue pour la résolution des différends.

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION
LE MINISTRE D'ETAT

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 11 OCT 2024

N° 2097 / MEMFPMA/DGFP/DAJC

COMMUNIQUE

Des organisations syndicales des secteurs de l'Education-Formation, de la Protection Sociale et de la Santé projettent d'observer un arrêt de travail de 72 heures sur l'ensemble du territoire national les 15, 16 et 17 octobre 2024, en violation des dispositions de la loi n°92-571 du 11 septembre 1992 fixant les modalités de la grève dans les services publics.

Ces arrêts de travail projetés en dépit des efforts consentis par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord portant trêve sociale conclu avec les centrales et faitières syndicales sur la période 2022-2027 et de l'existence de cadres de dialogue permanents, sont de nature à fragiliser le climat de paix sociale.

Le Gouvernement qui s'est résolument inscrit dans le nouveau paradigme de dialogue social comme voie de résolution et de prise en charge de préoccupations des fonctionnaires et agents de l'Etat dénonce et condamne ces préavis de grève qui constituent une violation du protocole d'accord portant trêve sociale.

Au moment où tous les organes de dialogue social mis en place retrouvent la plénitude de leur opérationnalisation, le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration invite l'ensemble de fonctionnaires de ces secteurs à se désolidariser de ces projets d'arrêts de travail et à assurer la continuité du service public au cours de cette période conformément à leurs obligations statutaires.

Le Ministre chargé de la Fonction Publique rappelle à l'ensemble de fonctionnaires que le recours à la grève obéit à une procédure légale dont le non-respect expose les contrevenants à des mesures pécuniaires et à des sanctions disciplinaires, sans préjudice, des poursuites pénales susceptibles d'être engagées contre elles en cas de violences ou de vole de fait.


Anne Désirée OULOTO

Abidjan Plateau, Boulevard Angoulvant BPV 93 / Tel : 27 20 25 90 00 www.fonctionpublique.gouv.ci /
info@fonctionpublique.ci / www.facebook.com/fonctionpublique.ci

Communiqué-grève

Par Salif D. Cheickna

SOCIÉTÉ / Grève dans l'éducation : La majorité des enseignants opte pour le dialogue et rejette la grève. Publié le lundi 14 octobre 2024 | Fratmat.info



Grève annoncée. Les enseignants dans leur grande majorité disent NON

La grève annoncée dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire, prévue pour les 15, 16 et 17 octobre 2024, ne fait pas l'unanimité parmi les enseignants. En effet, la majorité d'entre eux a exprimé son désaccord et préfère privilégier le dialogue avec les

autorités. Cette position a été réaffirmée ce dimanche 13 octobre, à l'issue d'une réunion de travail avec la ministre de l'Éducation nationale, Mariatou Koné.

Le Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (MIDD) a clairement indiqué qu'il ne participera pas à cette grève. « Le MIDD n'est pas en grève. Faites confiance à votre syndicat et à Madame la ministre, qui est notre porte-parole auprès du gouvernement. Je suis personnellement engagé à suivre de près la question des primes, » a déclaré Paul Gnobo, secrétaire général du MIDD. Il a également insisté sur le fait que les revendications pouvaient se faire sans recours à des actions de grève.

Du côté du Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SYNEPPCI), le son de cloche est similaire. Ernest Koutou, secrétaire général adjoint, a annoncé que le syndicat ne soutiendrait pas l'arrêt des cours. « Nous avons rencontré nos secrétaires généraux et régionaux la semaine dernière. La décision unanime est que le SYNEPPCI est favorable à l'obtention des primes, mais par la voie de la négociation. Le comité national de dialogue social de la fonction publique est déjà en place pour cela. Nos secrétaires ont donc décidé de ne pas suspendre les cours, » a-t-il affirmé.

Le Collectif des Syndicats de l'Enseignement du 1er Degré (CSE-ID), initialement signataire du préavis de grève, a également fait marche arrière. « Lorsque des acquis sont obtenus par la négociation, il faut laisser le temps à l'administration et à l'État de réfléchir. C'est le message que nous passerons à nos camarades lors de la réunion prévue demain, » a déclaré Jérôme Ourizalé, porte-parole du collectif.

Ces prises de position ont été largement saluées par la ministre Mariatou Koné, qui a réitéré son engagement à valoriser la fonction enseignante et à en faire le pilier du système éducatif ivoirien. Selon les représentants des syndicats MIDD, SYNEPPCI et CSE-ID, leurs membres représentent environ 80 % des enseignants du pays, ce qui laisse entrevoir une issue pacifique à la situation.

Source : MENA Par Salif D. Cheickna

SOCIÉTÉ / Dialogue MENA-Syndicats : Huit organisations déclinent l'invitation au dialogue.
Publié le dimanche 13 octobre 2024 |
Fratmat.info



La ministre de l'Education Nationale et l'Alphabétisation, Professeur Mariatou Koné

Dans le cadre des concertations avec les organisations syndicales de son ministère, la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, a convié, ce dimanche 13 octobre 2024, l'ensemble de ces organisations à poursuivre les échanges sur leurs revendications.

Cependant, il est à noter que huit organisations syndicales, bien qu'ayant reçu l'invitation, ont brillé par leur absence. Il s'agit des syndicats suivants : CEPENSI, ESEF-CI, FESAPPCI, SYNESCI, FEFR-CI, MESEF-RS, COSEF-CI et PFEF.

Depuis sa prise de fonction, la Ministre Mariatou Koné a instauré un cadre permanent de dialogue visant à trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants.

Malgré la satisfaction partielle de certaines revendications, ces huit organisations syndicales appellent à une paralysie du système éducatif national pendant 72 heures afin de réclamer des primes trimestrielles. Leur absence à la rencontre, à laquelle elles avaient pourtant été conviées, illustre leur stratégie de la chaise vide et leur refus de participer au dialogue.

Source: Dircom Mena

Par Salif D. Cheickna

SOCIÉTÉ / Éducation- Mariatou Koné inaugure quatre collèges de proximité dans le Gbêkê. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'Intelligent d'Abidjan



4 collèges de proximité inaugurés dans la région de Gbêkê. Photo : IA

Le partenariat entre l'État de Côte d'Ivoire et l'ambassade des États-Unis, à travers le Programme Compact, a permis, le jeudi 10 octobre 2024, l'inauguration de quatre collèges de proximité dans la région de Gbêkê, sur un total de 28 établissements

prévus dans cette région. Ce projet, en cours de réalisation, est soutenu par les efforts de la Millenium Account Côte d'Ivoire (MCA-Côte d'Ivoire).

La cérémonie officielle s'est tenue au collège de proximité de Tiéplé, situé à une dizaine de kilomètres de la sous-préfecture de Bouaké, en présence de nombreuses personnalités, dont la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, le professeur Mariatou Koné, le ministre de l'Environnement Jacques Assahoré Konan, le président du Conseil régional de Gbêkê, le ministre, gouverneur du district autonome de la Vallée du Bandama Jean-Claude Kouassi, ainsi que l'ambassadrice des États-Unis en Côte d'Ivoire, Jessica Davis Ba.

Le professeur Mariatou Koné a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des réformes éducatives mises en place après les États généraux de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (EGENA). Ces réformes visent à rapprocher l'école des populations et à améliorer la qualité de l'enseignement. "L'éducation est désormais au cœur des priorités du gouvernement", a-t-elle affirmé. Elle a également exprimé sa gratitude envers le gouvernement américain pour la réalisation de ces infrastructures, qui représentent une véritable fierté pour la Côte d'Ivoire. Selon elle, "C'est un instrument de formation du capital humain de notre pays".

Le ministre Assahoré Konan Jacques, président du Conseil régional du Gbêkê, a d'abord remercié le président de la République, affirmant que ces établissements incarnent bien plus que de simples murs et salles de classe. « Ce collège représente l'avenir de notre jeunesse, notre engagement en faveur d'une éducation de qualité et notre volonté de bâtir des bases solides pour le développement de notre région. Grâce à cet établissement, nos jeunes auront désormais accès à un enseignement de qualité, à des infrastructures modernes et à des opportunités d'apprentissage qui les aideront à réaliser pleinement leur potentiel. De plus, la proximité de cet établissement avec le milieu familial est une opportunité qui permettra d'éviter les problèmes d'abandon scolaire et les grossesses adolescentes, deux préoccupations majeures qui impactent négativement la performance scolaire de nos enfants », a-t-il déclaré.

L'ambassadrice des États-Unis en Côte d'Ivoire, Jessica Davis Ba, a réaffirmé l'engagement du peuple américain à investir dans l'avenir. « Ensemble, nous bâtissons un total de 40 collèges de proximité, dont 28 pour la région de Gbêkê et 12 à San Pedro. Les collèges de proximité ne sont pas seulement des bâtiments, ils symbolisent notre espoir pour la jeunesse ivoirienne », a-t-elle précisé.

Les quatre collèges inaugurés sont situés à Mamini (Brobo), Sinzékro (Diabo), Krofoinsou (Botro) et Tiéplé (Bouaké). Ce sont les premiers à ouvrir leurs portes dans la région de Gbêkê, sur un total de neuf déjà livrés. Les collèges de Tiéplé et Mamini, construits sur la base 4, disposent de 16 salles de classe pour une capacité d'accueil de 640 élèves, tandis que ceux de Krofoinsou et Sinzékro, construits sur la base 2, comprennent huit salles de classe pour une capacité de 320 élèves. Chaque collège est équipé d'une salle informatique, d'une bibliothèque, de vestiaires, de toilettes séparées, d'un espace dédié aux filles appelé « Girls Room », et d'autres installations. Le « Girls Room » est un espace équipé de kits d'hygiène pour aider les jeunes filles à gérer leur cycle menstruel, leur permettant ainsi de poursuivre leur scolarité sans interruption. Le coût global de ce projet s'élève à 113 milliards de francs CFA et concerne San Pedro et Bouaké.

Nambacéré Joël

SOCIÉTÉ Bouaké- U-Report offre 200 kits scolaires aux écoliers de l'EPP Ballo N'Guessan. Publié le lundi 14 octobre 2024 | L'Intelligent d'Abidjan



Distribution de kits scolaires par U-Report Bouaké aux écoliers de l'EPP Ballo N'guessan. Photo : DR

Le vendredi 11 octobre 2024, la communauté U-Report Bouaké a fait don de 200 kits scolaires aux écoliers de l'École Primaire Publique Ballo N'Guessan, dans le but d'accompagner les élèves en cette période de rentrée scolaire. Cette activité s'est déroulée

dans le quartier N'Dakro de Bouaké, en présence de plusieurs autorités éducatives et de parents d'élèves.

L'initiative, dénommée "U-kit scolaire 2024", vise non seulement à alléger les charges des parents, mais aussi à permettre aux enfants défavorisés de disposer de tout le nécessaire pour leur année scolaire. Selon Diomandé Mariam, coordinatrice de U-Report Bouaké, ces kits représentent une chance pour les enfants d'améliorer leur apprentissage.

"Nous savons aujourd'hui que l'éducation est fondamentale pour s'épanouir. C'est pourquoi nous avons décidé de distribuer ces kits scolaires. Ils ne sont pas seulement des fournitures; ils symbolisent notre engagement envers l'éducation et l'avenir des enfants. En offrant ces kits, nous offrons plus que des crayons et des cahiers. Nous offrons des rêves, des opportunités et l'espoir d'un avenir meilleur", a déclaré Diomandé Mariam.

Gninin Yatchi Coulibaly, directrice du projet "U-kit scolaire", a expliqué que le choix de l'EPP Ballo N'guessan était particulièrement significatif. "Nos enquêtes ont montré que, bien que tous les enfants n'aient pas de kits scolaires, leurs résultats étaient assez significatifs. Il est donc normal de les accompagner pour qu'ils obtiennent de meilleurs résultats à la fin de l'année", a-t-elle affirmé.

Elle a également encouragé les bénéficiaires à redoubler d'efforts : "Nous espérons que tous les enfants passeront en classe supérieure et réussiront leurs examens."

Le directeur de l'établissement, Yao Koffi, a exprimé sa gratitude aux donateurs et a souligné le besoin essentiel de ces kits dans son école. "Nous avons un grand besoin de ces fournitures, car de nombreux parents n'ont pas les moyens d'acheter le nécessaire pour leurs enfants. Lorsque nous recevons un geste de générosité de cette ampleur, nous ne pouvons que saluer cette initiative, qui permettra aux enfants d'en bénéficier", s'est-il réjoui.

“Nous ferons de notre mieux pour encadrer les enfants afin que cet acte puisse leur être bénéfique et que l’éducation prônée par le ministère de l’Éducation nationale porte ses fruits”, a-t-il ajouté.

Nambacéré Joël

Détente

Caricature

